

Référence de la réservation : .....

Nom du/des passager(s) : .....

Date de départ : ..... / ..... / .....

## Formulaire de réservation d'assurance

L'assurance annulation, bagages et assistance rapatriement n'est pas incluse dans nos voyages. Pour votre confort et votre sécurité, nous vous recommandons vivement de souscrire, au moment de la réservation, l'un des contrats Hurtigruten ci-dessous.

**Multirisque +** : Annulation, interruption de séjour, assistance/rapatriement, bagage, retard aérien, retour impossible, pandémie

**Complémentaire + (contrat réservable pour les départs de croisières jusqu'au 31.03.2025 seulement)** :

Annulation, interruption de séjour, bagage, retard aérien, pandémie

→ en complément d'une carte bancaire incluant l'assistance/rapatriement

**Complémentaire Carte de Crédit +** : Annulation, interruption de séjour, bagage, retard aérien, pandémie

→ en complément d'une carte bancaire Visa Premier, Mastercard gold et Amex gold

**Toute souscription d'assurance doit être effectuée au moment de la réservation de votre voyage.**

**Toute assurance souscrite est non remboursable en cas d'annulation.**

Vous pouvez consulter le détail des prestations en ligne : <https://www.hurtigruten.com/fr-fr/a-propos/norvege/assurance>

**Merci de sélectionner votre choix d'assurance en cochant  le contrat souhaité :**

**Pour les dossiers dont le montant est inférieur ou égal à 40 000 € / dossier :**

**Multirisque + : 5,3%**

**Complémentaire + (réservable pour les départs de croisières jusqu'au 31.03.2025) : 4,8%**

**Complémentaire Carte de Crédit + : 4,4%**

**Pour les dossiers dont le montant est compris entre 40 001 € et 80 000 € / dossier :**

**Multirisque + : 11,6%**

**Complémentaire + (réservable pour les départs de croisières jusqu'au 31.03.2025) : 9,9%**

**Complémentaire Carte de Crédit + : 9,1%**

**Assurance proposée mais refusée par le client**

Pour toute souscription d'une assurance complémentaire ou complémentaire carte de crédit, il est nécessaire d'effectuer l'intégralité des paiements avec la carte bancaire concernée (pour toute question liée à votre carte de paiement et son assurance, merci de contacter directement votre établissement bancaire).

Attention, les taux mentionnés ci-dessus sont applicables pour tout voyage **dont le montant est inférieur ou égal à 80 000 € par dossier**. Pour un montant supérieur, merci de contacter votre assurance personnelle.

Date & Signature :